

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 21 (1929)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Économie politique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

accusent dans leur bilan 56 millions en épargnes et 30 millions en obligations. En créant des offices de versement dans toutes les régions du pays, les économies de la population laborieuse pourront toujours mieux être drainées. Toutefois sous ce rapport également, nous ne pourrions procéder que par étapes, car

- 1° les conditions organiques à cet effet doivent être remplies et
- 2° l'administration d'offices de versement est toujours onéreuse, de sorte que l'on devra s'en tenir pour le moment aux centres importants seulement.

Mais nous pouvons d'ores et déjà être certains que le réseau des canaux pour drainer l'argent sera toujours plus étendu.

Nous ne saurions douter une minute que la banque pourra toujours mieux faire face aux devoirs qui lui incombent. Si elle suit toujours la ligne droite d'une stricte neutralité dans la gestion des affaires selon des principes commerciaux, le succès ne se fera sûrement pas attendre.

---

## Economie politique.

### La situation de l'industrie.

Les enquêtes de l'Office fédéral du travail sur la situation de l'industrie confirment que la marche ascendante de l'économie nationale, qui a duré depuis 1926, s'est arrêtée depuis l'été passé. Cet arrêt ne veut nullement dire qu'un recul réel interviendra, car nous ne remarquons pour le moment qu'un léger fléchissement de la conjoncture qui se manifeste plus ou moins fortement dans les différentes branches d'industrie.

L'Office fédéral du travail s'adresse chaque trimestre à environ 1700 entreprises industrielles, occupant actuellement 230,000 ouvriers, pour obtenir des indications sur le degré et les perspectives d'occupation. Le résultat de l'enquête est naturellement influencé par l'évaluation subjective des fabricants. C'est pourquoi l'étendue de l'occupation ( le nombre des ouvriers et la durée du travail) doit aussi être appréciée comme échelle objective.

Le *degré d'occupation* est déterminé de la manière suivante: Il est d'abord établi quel pour-cent d'ouvriers travaillent dans des entreprises ayant un degré d'occupation bon, satisfaisant et mauvais. On calcule ensuite le coefficient d'occupation, qui oscille entre 50% (mauvais) et 150% (bon).

Si nous considérons les résultats trimestriels de l'année 1928, l'on remarque qu'en moyenne toutes les branches d'industrie sont, pendant les troisième et quatrième trimestres, quelques points plus bas, comparativement au premier trimestre. La situation des branches du textile susmentionnées a encore empiré vers la fin de l'année. L'industrie du vêtement a également subi un recul pendant le dernier trimestre, de même que l'industrie du bâtiment. Cependant pour cette dernière, l'aggravation est due aux conditions atmosphériques. Dans l'industrie des denrées alimentaires, comme aussi dans l'industrie métallurgique, la marche ascendante du degré d'occupation s'est maintenue jusqu'à la fin de l'année.

Nous publions ci-dessous les coefficients d'occupation moyens des quatre dernières années ainsi que ceux des quatre trimestres 1928.

*Coefficient d'occupation.*

Bon = 150. Satisfaisant = 100. Mauvais = 50.

	1925	1926	1927	1928	1er	2me	3me	4me
					1928	trimestre		
					1928	1928	1928	1928
Industrie du coton . . . . .	85	72	112	90	108	97	80	76
Industrie de la soie . . . . .	93	87	105	102	109	100	101	96
Industrie de la laine . . . . .	74	78	111	105	117	113	97	94
Industrie de la toile . . . . .	—	89	96	112	121	118	126	81
Broderie . . . . .	78	91	112	90	112	87	75	85
Autres industries textiles . . . . .	91	82	88	93	103	89	82	96
Industrie du vêtement . . . . .	95	87	109	111	119	114	110	99
Alimentation . . . . .	102	97	103	110	103	104	115	117
Industrie chimique . . . . .	100	106	116	114	117	114	114	109
Papier, cuir, caoutchouc . . . . .	65	74	87	90	92	87	88	91
Arts graphiques . . . . .	118	111	116	125	127	126	119	127
Industrie du bois . . . . .	97	99	111	122	113	128	125	121
Ind. des métaux et des machines	99	89	104	121	113	122	122	126
Industrie horlogère, bijouterie .	102	99	114	124	121	124	126	125
Ind. de la pierre et de la terre	103	100	104	114	107	119	115	113
Industrie du bâtiment . . . . .	104	108	103	117	115	120	121	113
Total	95	90	106	111	112	113	111	109

L'année 1928 fut en général meilleure que les trois années précédentes. Cependant dans les branches les plus importantes de l'industrie textile (industrie du coton, de la broderie, de la soie et de la laine), une aggravation très sensible est intervenue, comparativement à l'année 1927. Par contre, toutes les autres industries purent améliorer leur degré d'occupation, quelques-unes même dans une mesure considérable, notamment l'industrie des métaux et des machines, l'industrie horlogère ainsi que l'industrie du bâtiment.

La façon dont les *perspectives d'occupation* sont appréciées par les patrons est aussi intéressante. Pour le quatrième trimestre 1928, l'estimation est en moyenne un peu moins défavorable, comparativement aux troisième et quatrième trimestres 1927. Cependant le 49% des entreprises, occupant le 55% des ouvriers recensés, juge le prochain avenir comme bon ou satisfaisant. Les perspectives sont jugées le plus favorable dans l'industrie horlogère, l'industrie des denrées alimentaires, l'industrie des métaux et des machines, ainsi que dans les arts graphiques. Pour l'industrie du bâtiment et du bois, les appréciations ne sont pas défavorables non plus, car l'on attribue le chômage intense actuel uniquement aux conditions atmosphériques extraordinaires. Les perspectives pour l'industrie chimique sont jugées moins favorables; il en est de même pour la plupart des branches de l'industrie textile, le moins défavorables pour l'industrie du coton, de la laine et de la broderie.

Il semble ainsi que la bonne conjoncture de l'industrie métallurgique ne fléchira pas encore ces prochains temps, tandis que la crise qui sévit dans l'industrie textile paraît plutôt vouloir prendre encore plus d'ampleur.

### Les grandes banques suisses en 1928.

Pour les grandes banques, l'année 1928 ne fut plus sous tous les rapports si favorable que 1927. La stagnation des transactions est venue mettre un frein à la spéculation. C'est la raison pour laquelle toutes les grandes banques n'ont pas réalisé le chiffre d'affaires de l'exercice précédent. Cependant si l'on fait abstraction de la spéculation sur les effets, l'expansion et surtout l'augmentation des bénéfices s'est maintenue au même niveau dans les grandes banques suisses.

A fin décembre 1928, les comptes annuels présentent le tableau suivant:

	Capital- actions	Réserves	Bilan	Bénéfice net	Bénéfice net	Divi- dende	Dividende incl. le droit
	en millions		de francs		en pour-cent du capital-actions <sup>2</sup>		
Banque populaire suisse .	166 <sup>1</sup>	26,5	1439	8,1	7,0	6,2	—
Société de banque suisse .	140	42	1408	15,4	11,0	8,0	—
Crédit suisse . . . . .	150	43	1349	17,2	11,5	8,0	16,7
Union de banques suisses	80	24,5	807	7,4	9,2	7,0	—
Banque fédérale . . . . .	70	22	736	7,1	10,1	8,0	—
Banque commerc. de Bâle	100	32	667	9,6	9,6	8,0	13,8
Comptoir d'Esc. de Genève	60	8	430	4,9	8,1	7,0	12,0
Leu & Cie . . . . .	50	4,5	324	4,4	9,8	8,0	10,5
Total à fin 1928	816	202,5	7160	74,1	9,7	7,5	10,5
Total à fin 1927	701	189,6	6336	60,6	9,4	7,4	9,2
Augmentation en pour-cent	7%	6%	13%	22%			

<sup>1</sup> Capital coopératif. <sup>2</sup> Entre en considération le capital-actions qui avait droit au dividende en moyenne pendant l'année.

Le capital-actions et les réserves ont augmenté d'environ 7 % ; par suite d'un mode de calcul quelque peu différent, l'augmentation ne paraît pas si élevée qu'elle est en réalité. Le bilan augmenta de 13 %, le bénéfice net de 22 %. Proportionnellement au capital-actions, le bénéfice s'est aussi accru, soit de 9,4 à 9,7 %. Dans les banques de spéculation, le profit atteint 10 % et même davantage. Par suite de versements moins élevés aux réserves, la Banque populaire figure au-dessous de ce taux, de même que la grande banque de Genève, par suite d'une perte dans une grande société cinématographique de cette ville. Dans les *augmentations de capitaux* qui ont eu lieu (Crédit suisse, Banque commerciale de Bâle, Comptoir d'escompte, Leu & Cie), les actionnaires ont bénéficié, comme de coutume, de larges droits de priorité; les *intérêts réels* du capital-actions ont ainsi été élevés en moyenne à 10,5 %. A part la Banque populaire, le versement des bénéfices atteint même 11,4 % du capital-actions nominal. Les *dividendes moyens* des grandes banques comportent en pour-cent:

				incl. droit de priorité
1913	7,1	1924	7,0	
1919	7,8	1925	7,1	
1921	6,9	1926	7,2	
1922	6,7	1927	7,4	9,2
1923	6,8	1928	7,5	10,5

Ces gros dividendes du capital des banques suisses ne sont certainement pas une conséquence de la bonne conjoncture de notre industrie, mais ils proviennent en partie des transactions internationales. Au moyen du capital suisse bon marché, des bénéfices extraordinaires peuvent être réalisés à l'étranger (principalement en Allemagne) où le taux de l'intérêt est plus élevé. La Suisse est devenue un *banquier mondial* et nos grandes banques exportent toujours plus de capitaux.

## Economie sociale.

### Les contrats collectifs de travail à Zurich.

*J.L.* Il existe parmi la classe ouvrière différentes opinions, en partie diamétralement opposées, sur la valeur des contrats de travail. Tandis que les uns déclarent que la conclusion d'un contrat collectif de travail empêche les ouvriers de profiter d'une bonne conjoncture, attendu que le contrat cons-